

en ligne en ligne

BIFAO 86 (1987), p. 91-98

Jean-Luc Chappaz

Une stèle de Basse Époque au Musée d'Yverdon [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UNE STÈLE DE BASSE ÉPOQUE AU MUSÉE D'YVERDON

Jean-Luc CHAPPAZ

En 1983, un mécène anonyme faisait don au Musée d'Yverdon-les-Bains (Suisse), d'un intéressant lot d'antiquités qui vint enrichir sa petite collection égyptienne. Parmi ces pièces, quatre statuettes du Moyen Empire sont déjà bien connues des milieux égyptologiques grâce à l'étude minutieuse que leur consacra Henri Wild (1). Une cinquième et dernière pièce ne paraît pas avoir déjà été l'objet d'une publication. Il s'agit d'une stèle légèrement cintrée (fig. 1 et Pl. II), en calcaire, de provenance inconnue (mais les textes désignent sans doute possible Kom Abou Billou). Sa conservation est bonne, à l'exception de quelques ébréchures qui n'affectent pas la lisibilité du document (2).

La partie inscrite occupe les deux tiers supérieurs. La composition de la décoration est assez rigide et s'ordonne même avec application. La stèle se laisse en effet facilement diviser horizontalement en deux moitiés : la portion inférieure note en trois lignes un proscynème (texte D), suivi d'un large espace vide. La partie supérieure comprend la représentation d'une scène d'offrandes, qui, à son tour, se construit verticalement en deux parties égales : à gauche, l'image du défunt, aux proportions imposantes, et de sa femme, presque minuscule à ses côtés; une table chargée d'offrandes et leur fils à droite.

Le bénéficiaire est assis sur un tabouret (pieds en forme de pattes de lion) surmonté d'un coussin légèrement renflé à l'arrière, tel qu'on en rencontre sous les premières dynasties (3). La position du personnage est très classique : son bras gauche se dirige vers le

(2) Musée d'Yverdon, Inv. 83.2.1. Ht. (la base est irrégulièrement découpée) : 44,5 cm; larg. : 27-28,5 cm; ép. : 8,5-9 cm. L'histoire récente de l'objet n'est pas connue, la stèle proviendrait du « commerce d'art ».

Il m'est agréable de remercier ici Mme Denise Cornamusaz, Conservateur, pour les facilités qu'elle a bien voulu m'octroyer lors de l'étude de ce document, et qui a mis à ma disposition la photographie publiée en pl. II. Je suis également redevable à M. le Prof. J.-C. Goyon qui, avec sa générosité coutumière, m'a fait part de ses notes, références et remarques, qui sont venues enrichir les commentaires de cette stèle.

(3) Vandier, Manuel I, p. 772 et IV, p. 82 (n. 3); Cherpion, BIFAO 82, 39. L'armature du siège se termine par un motif végétal, lui aussi typique de cette période, Killen, Ancient Egyptian Furniture, p. 24-9 et pl. 32, 34, 36. Pour l'époque tardive, ce motif archaïsant se retrouve, par exemple, dans la tombe de Ankh-Hor (Bietak & Reiser-Haslauer,

⁽¹⁾ BIFAO 69, 89-130.

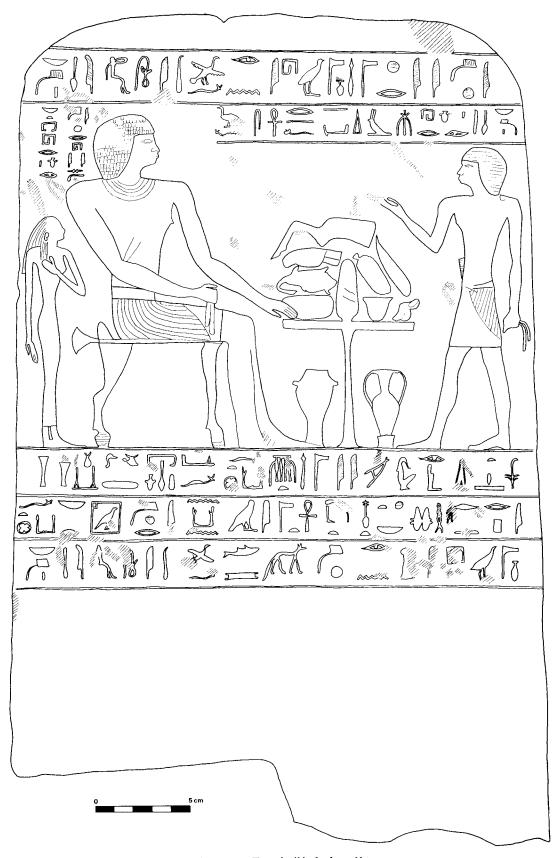


Fig. 1. – Fac-similé de la stèle.

guéridon, son bras droit suit le mouvement de son corps, et la main tient serré un morceau de tissu (1). Sa tête est coiffée d'une perruque à boucles, à la mode ancienne (2), et son cou s'orne d'un collier large à quarte rangs de perles. Il revêt le pagne classique, retenu par une bretelle (imparfaitement conservée), qui était supportée par l'épaule gauche.

Derrière lui, sa femme, dont la sveltesse a certainement beaucoup gagné du fait du

manque de place, porte une longue robefuseau qui accentue encore sa maigreur. Son bras droit pend le long du corps et le gauche est ramené sur sa poitrine.

Face à eux, leur fils revêt un pagne classique, agrémenté d'un curieux appendice qui doit probablement être interprété comme le nœud de la ceinture. Sa tête s'orne d'une perruque de style ancien, dont seules les lignes horizontales ont été notées par le graveur. Son bras gauche pend le long du corps, et sa main enserre un morceau de tissu. Il tend le bras droit vers les offrandes pour les présenter à ses parents. On y reconnaît facilement un cuissot, une volaille, un os avec de la viande, une tête de veau, un pain et un récipient dont le contenu reste mystérieux. Trois formes ne se laissent pas identifier. Deux vases prennent place sous le guéridon.

Deux lignes et deux colonnes de textes légendent les trois personnages (fig. 2).

Das Grab des 'Anch-Hor II, pl. 34 et 37), d'Ibi (Kuhlmann & Schenkel, Das Grab des Ibi, AVDAIK 15, pl. 13, 14, 37, 42, 49, 116, 117, 167) ou de Moutirdis (Assmann, Das Grab des Mutirdis, AVDAIK 13, pl. 7/6).

(1) Kuhlmann & Schenkel, o.c., p. 39 et n. 64.
(2) Ce type de perruque évoque l'Ancien Empire et redevient à la mode dès la Troisième Période Intermédiaire (cf. Aldred in: J. Leclant (Ed.),

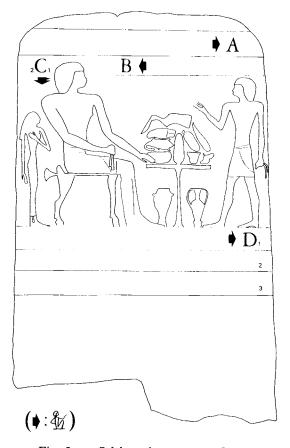


Fig. 2. – Schéma des textes et figures.

L'Egypte du Crépuscule, p. 127). Pour l'époque saïte, voir par exemple Munro, Die altägyptischen Totenstele, pl. 29 et fig. 104 (coiffure féminine); Assmann, Das Grab des Basa, AVDAIK 6, fig. 29 b et pl. XX, fig. 54 et 55; Kuhlmann & Schenkel, o.c., pl. 116-7; ESLP, pl. 22 (fig. 50). Sporadiquement, cette perruque réapparaît sous la XXX° dynastie (Ibidem, pl. 74 (N° 77) et 76 (N° 80)).

La première ligne (texte A) parcourt toute la largeur de la stèle et ses hiéroglyphes sont gravés en gros module par rapport aux autres inscriptions du monument. Elle permet certes d'identifier le bénéficiaire, en fonction duquel elle est orientée (1), mais on peut se demander dans quelle mesure elle ne fonctionne pas aussi comme « titre » général de l'ensemble de la stèle. Au-dessus des offrandes et du fils, une seconde ligne (texte B), d'orientation inverse, nous le présente comme « celui qui fait vivre son nom ». Cette rupture dans l'orientation souligne bien le fait que le fils est ici représenté en fonction de l'utilité qu'il offre au culte de son père, et renforce graphiquement l'énoncé de l'action. Enfin, en plus petit module, deux colonnes (textes C), placées derrière la tête du bénéficiaire, nomment son épouse (2). La proportion des hiéroglyphes gravés est la même que celle des figures, et il serait difficile de ne pas y voir une intention hiérarchique.

LES TEXTES

Texte A



Le privilégié (jm³ħy) auprès du dieu grand, l'échanson (a) du dieu Hi (b), qu'a engendré Paeftaouat-shéry (c), juste de voix, maître de privilège (d).

- (a) En l'absence de complément phonétique, il est difficile de trancher entre une lecture wb3 ntr | wdpw ntr. D'après Wb. 1, 292 (3-6), wb3 est surtout construit avec nswt, plus rarement avec le nom d'un dieu (Ibidem, 292 (2)); l'wdpw semble en revanche tant au service d'une divinité (Ibidem, 388 (7)) que du roi (Ibidem, 388 (8)); D. Meeks, ALex. II, p. 110 (78.1145) et III, p. 79 (79.0795)). A moins de voir en ntr une métaphore pour nswt, une lecture wdpw ntr paraît préférable. Vergotte a attiré l'attention des chercheurs sur la différence de sens (wdpw: échanson; wb3: cuisinier) aux époques classiques (cf. BSFE 25, 9-12; Pharaonic Egypt, p. 290). Un «échanson divin» semble du reste bien mieux approprié au service
- (1) L'orientation du proscynème est la même, comme si le bénéficiaire voulait l'amener à lui.
- (2) Disposer les textes la concernant en colonnes permet peut-être de la replacer, abstraitement, à hauteur de la tête de son mari, mais oblige aussi le spectateur à adopter un mouvement qui le mènera vers elle.

On remarquera l'absence de déterminatif après les noms des personnages, puisqu'ils sont figurés en grand module sur la stèle. Cf. H.G. Fischer, Ancient Egypt in the Metropolitan Museum Journal, New York 1977, p. 73 et n. 1 (= MMJ 8, 1973, p. 7).

d'Hathor, voire d'Osiris, ainsi que devait l'être le propriétaire de la stèle, qu'un cuisinier (1). Sur ces deux titres, voir par exemple Gardiner, AEO I, 43*-44*; Wild, BIFAO 60, 56 et n. o; J.-C. Goyon, Confirmation du pouvoir royal au nouvel an, p. 126 et n. 371; Vernus, Athribis, p. 33 et n. d; Berlandini-Grenier, BIFAO 74, p. 12-3.

- (b) La lecture du nom pose problème, car il ne m'est pas possible de déterminer si le w qui se glisse entre le signe ntr du titre et le h en fait partie ou est complément phonétique de wdpw, solution qui me paraît préférable. Littéralement, Whj signifierait « le raté » (Wb. I, 339 (5-8)), et, quand bien même quelques noms péjoratifs sont attestés pour des périodes antérieures (Sainte-Fare Garnot, BIFAO 59, 20-1), celui-ci semble assez « lourd » à porter. Hj, pas plus que Whj, n'est recensé par Ranke, PN. En revanche, il est possible de le rattacher à une racine h³y (Wb. II, 475 (10-2)), littéralement : « le mari, l'homme » (2), que l'on retrouve dans Ranke, PN I, 228 (23) sans déterminatif. Dans ce dernier cas, on pourrait même envisager une métathèse graphique et lire Hwj. Un tel sens est satisfaisant, car il est connu pour un synonyme (t³y, Ranke, PN I, 387 (11) et II, 175). De plus il offre au rédacteur la possibilité d'un jeu de mots (cf. ci-dessous, n. g) (3).
- (c) Ranke, PN I, 127 (21), compris comme une graphie abrégée d'un anthroponyme du type p^3yf t^3w + Divinité. Selon De Meulenaere (Kêmi 16, 28-31), le déterminatif $\stackrel{?}{\beta}$ renforcerait le caractère hypocoristique de ce nom. Pour J.-C. Goyon (Le papyrus Louvre N 3279, p. 16-7), ce signe est à lire $\check{s}rj$. Le groupe $\stackrel{?}{\beta}$ est par ailleurs attesté à l'époque grecque comme écriture de t^3 $w^3(t)$ (Ranke, PN I, 355 (5)). J.-C. Goyon nous suggère donc une lecture p^3yf t^3 $w^3(t)$ $\check{s}rj$ (« Celui qui appartient à la Lointaine, junior »).

Une graphie $\bigcup_{k \in \mathbb{N}} \{ \text{pour } t^{3}w \text{ (poussin)}, \text{ « composant nataliste » fréquent (cf. De Meulenaere & Yoyotte, BIFAO 83, 107-12) ne paraît pas attestée.$

(d) Formule fréquente au début du Moyen Empire (cf. CdE 58, p. 79 et n. 1).

TEXTE B

In PRESIDENTE

Son fils, qui fait vivre son nom, Nakht-Soped (e), né de Heriret (f), juste de voix, maître de privilège.

(1) Un *jt-ntr wdpw/wb3 Jwnw* est attesté pour le clergé héliopolitain (cf. Gauthier, *ASAE* 21, 200-3 et De Meulenaere, *CdE* 40, 251 et n. d).

(2) Voir les nombreuses variantes graphiques relevées par Lacau, *Etudes d'Egyptologie I. Phonétique*, p. 11 et n. 4.

(3) Une lecture H(r)y me semble peu probable.

La graphie pleine (dans le nom de l'épouse), ne favorise guère une telle interprétation. De plus, le dérivé copte de ce mot conserve la consonne [r] (cf. Wb. II, 496; Černý, Coptic Etymological Dictionary, p. 294 et 295; Vycichl, Dictionnaire étymologique de la langue copte, p. 310).

- (e) Sur ce nom: Ranke PN I, 211 (14).
- (f) Ce nom ne paraît pas attesté, mais la construction Hr + Divinité est bien connue. Le signe du cœur n'est pas à lire, mais est utilisé comme déterminatif (cf. Clarysse, <math>CdE 53, 239 et n. 2).

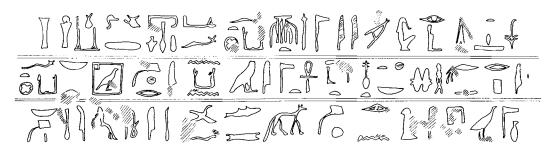
Texte C

La privilégiée auprès de son mari (9), (2) la maîtresse de maison Her-iret.

(g) Le déterminatif est rejeté après le pronom suffixe, ce qui crée une tournure archaïque (cf. Lefebvre, Gramm. p. 51 et § 74). La formule jm³ht hr h³j·s est typique de l'Ancien Empire (Meeks, ALex. II, p. 229 (78.2467) et III, p. 177 (79.1809)) et est également utilisée dans un souci d'archaïsme. Peut-être convient-il d'expliquer sa présence par un jeu de mots sur le nom de son mari.



Texte D



Une offrande que donne le roi [à] Osiris-Méry (h), dieu grand, qui préside à Fekat (i), [afin qu']il accorde une invocation [d'offrandes consistant en] pain, bière, viande, volaille, tissu, albâtre, onguent, (2) vin-šdh (i) et toute chose bonne et pure dont vit un dieu, pour le ka du privilégié auprès d'Hathor, maîtresse de Fekat, (3) l'échanson du dieu Hi, qu'a engendré le privilégié, le juge et administrateur (k) Paeftaouat-shéry, juste de voix et maître de privilège.

(h) L'Osiris du lac maréotique, souvent associé à Hathor de Fekat, où il possédait probablement un sanctuaire (Montet, Géographie I, p. 63-4; GDG III, p. 53-4; Daressy, ASAE 16, 234 et 240. Breccia, ASAE 8, 65, nous fait connaître un document qui démontre la réciprocité). Cet Osiris semble distinct de celui de Pr-Mryt (De Meulenaere, BIFAO 62, 160 et

- n. 5, 168; J.-C. Goyon, *BIFAO* 65, 129 et n. 189), localité du nome libyque qui correspond à Naucratis.
- (i) Fk3t se lit clairement sur l'original. Fk3t ou Mfk3t est le nom porté par au moins trois sites, l'un au Sinaï et les deux autres dans le delta (Vandier, Le papyrus Jumilhac, p. 64-5; Vernus, Athribis, p. 127 et n. q). Sur notre document, le contexte permet de l'identifier à Kom Abou Billou, dans le IIIe nome de Basse-Egypte (Montet, o.c., p. 61 sq.; Helck, Die altägyptische Gaue, TAVO 5, p. 157; GDG II, p. 162; Giveon, The Impact of Egypt on Canaan, OBO 20, p. 66. Le papyrus Bremner-Rhind (BM 10188, 20.8) mentionne peut-être l'Hathor locale, nommée après celle de Kom el-Hisn, chef-lieu du nome, cf. Faulkner, BAe III, p. 39, 12). Les fouilles ont démontré que ce site fut occupé de la fin de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque romaine. Par exemple : J.G. Griffith's, LdÄ Vl/3, col. 424; Habachi, JSSEA 14, 4; Yoyotte, BIFAO 55, 127-8 et Mélanges Maspero 1/4, p. 144, § 33 (doc. e); el-Sawi, ZÄS 104, 75-8; Hawwass, SAK 7, 75-87; Shafik Farid, ASAE 61, 21-6; Leahy, RdE 34, 87; Clère, Hommages S. Sauneron, I, p. 350-1 et n. 3; F.A. Hooper, Funerary Stelae from Kom Abou Billou, Ann Arbor 1961; Bothmer, BMFA 50, N° 281, 49-56; etc.
- (j) La nature exacte du vin-šdh, malgré de fréquentes mentions dans les textes, reste inconnue. Voir l'état de la question que dresse Berlandini in: BIFAO 74, 3-4. De nouvelles attestations ne permettent guère de se faire une idée plus précise (Meeks, ALex. I, p. 383 (77.4343); II, p. 385 (78.4229); III, p. 298 (79.3090)). Il faut probablement penser à un vin cuit aromatisé.
- (k) Titres à forte consonance archaïque et très certainement civils (le prêtre 'd-mr ne paraît pas qualifié de s3b, cf. Sauneron, BIFAO 63, 82-3 et n. cc). Cf. J.-C. Goyon in: Parker, Leclant, Goyon, The Edifice of Taharqa, p. 57 et n. 15; Fischer, JNES 18, 139; Goedicke, MDAIK 21, 19; Helck, Beamtentiteln, p. 79-80 et LdÄ II, 420.

La provenance de cette stèle ne me paraît guère douteuse. Les divinités invoquées, Hathor, maîtresse de Fekat, et Osiris-Méry, qui préside à Fekat, sont vénérées conjointement à Kom Abou Billou (1). On relèvera également la présence de Soped (dans la composition du nom du fils), connu dans la région memphite (2), et souvent mis en rapport avec Kom Abou Billou et la ville de Sakhébou.

La datation précise de ce monument reste délicate. De nombreux archaïsmes (3), tant dans les figures que dans la langue ou les graphies ont été relevés, et classent ce document

⁽¹⁾ L'opposition *nb Fk3t/hntj Fk3t* dans les épithètes de ces deux divinités marque peut-être ici la prééminence, du moins l'ancienneté, du culte d'Hathor par rapport à celui d'Osiris-Méry. Sur ce délicat problème, Gutbub, *Mélanges Mariette*, p. 339 et 347.

⁽doc. c) et 29-31. Par ailleurs, Vernus rappelle que le rapport Atoum-Soped est attesté dès le Moyen Empire (Athribis, p. 15).

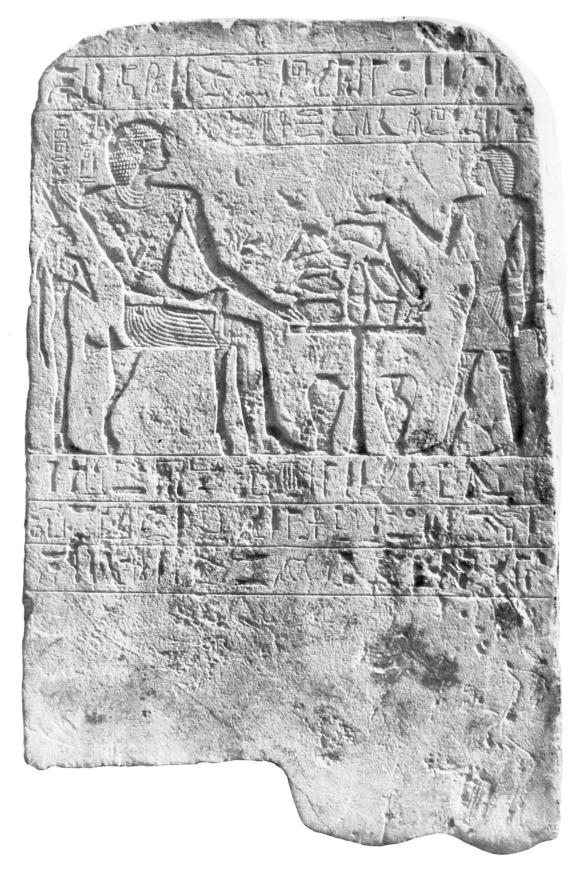
⁽³⁾ Entre autres: Brunner, *LdÄ* 1/3, col. 386-395; Der Manuelian, *SAK* 10, 221-45.

parmi ceux de la Basse Epoque, ce que l'onomastique confirme pleinement. On remarquera la relative originalité de cette stèle par rapport à la production contemporaine; en effet, leurs thèmes sont pratiquement toujours empruntés à des scènes mythologiques, ou transposent dans la pierre des vignettes du *Livre des Morts*. Les scènes d'offrandes dans le cadre du culte funéraire familial sont rares et occupent une place secondaire dans l'économie des figurations (1). C'est dire que les documents contemporains ne peuvent être d'un grand secours si l'on tente de cerner de plus près la datation. A vrai dire, aucun fait objectif ne paraît pouvoir être utilisé : une première impression désignerait les débuts de la mode d'archaïsme, qui s'observent dès la Troisième Période Intermédiaire, et l'application avec laquelle le graveur a composé le document témoignerait de celle d'un artiste encore emprunté. On sait cependant qu'un nouveau retour à l'archaïsme s'est manifesté sous la XXXe dynastie, et ces « lourdeurs » pourraient être le résultat du labeur d'un graveur qui s'efforcerait de corriger l'autonomie gagnée avec les siècles par l'art saïte. Stylistiquement pourtant, cette stèle semble antérieure (2), et devrait plus probablement trouver sa place au début de la XXVIe dynastie.

Manuelian, qui a examiné une photographie de cette stèle et m'a fort aimablement fait part de ses impressions.

⁽¹⁾ Munro, o.c., pl. 45 (fig. 159), 59 (fig. 202), 64 (fig. 219 : copie d'une fausse-porte).

⁽²⁾ C'est également l'avis de M. P. Der



Stèle de Hi, Musée d'Yverdon. Inv. 83.2.1. (Ech. 1:2).